

**Le présent avis a été supplanté ou remplacé par des directives subséquentes publiées sur le site web de la Cour de justice de l'Ontario. Il s'agit d'une version archivée fournie à titre de référence seulement.**

## **Avis au public concernant les affaires criminelles devant la Cour de justice de l'Ontario (16 mars 2020)**

Les personnes auxquelles des représentants de la santé publique, leur médecin ou le site Web du ministère de la Santé de l'Ontario (<https://www.ontario.ca/fr/page/nouveau-coronavirus-2019>) ont recommandé de s'auto-isoler sont priées de ne pas se rendre à un palais de justice.

Les personnes qui ont une comparution dans une affaire criminelle à la Cour de justice de l'Ontario prévue entre le lundi 16 mars et le vendredi 3 avril n'ont pas besoin de se rendre au tribunal, sauf si elles sont en détention ou qu'elles souhaitent s'adresser à la Cour.

L'affaire sera ajournée à une date ultérieure, dix semaines après la date d'audience initialement prévue. Pour savoir à quelle date une affaire est ajournée, voir la liste des dates d'ajournement ci-dessous. Le tribunal ajournera leur audience sans qu'il soit nécessaire qu'elles soient présentes, au moyen d'une ordonnance judiciaire appelée « mandat d'amener discrétionnaire », qui exigera qu'elles comparaissent à la nouvelle date.

Si votre affaire est prévue pour le ....	Elle sera ajournée au :
Lundi 16 mars	Lundi 25 mai
Mardi 17 mars	Mardi 26 mai
Mercredi 18 mars	Mercredi 27 mai
Jeudi 19 mars	Jeudi 28 mai
Vendredi 20 mars	Vendredi 29 mai
Lundi 23 mars	Lundi 1 <sup>er</sup> juin
Mardi 24 mars	Mardi 2 juin
Mercredi 25 mars	Mercredi 3 juin
Jeudi 26 mars	Jeudi 4 juin

Vendredi 27 mars

Lundi 30 mars

Mardi 31 mars

Mercredi 1<sup>er</sup> avril

Jeudi 2 avril

Vendredi 3 avril

Vendredi 5 juin

Lundi 8 juin

Mardi 9 juin

Mercredi 10 juin

Jeudi 11 juin

Vendredi 12 juin

Si vous avez des questions, contactez le palais de justice local. Les coordonnées des tribunaux de l'Ontario sont affichées sur le site Web du ministre du Procureur général,

à : <http://www.ontario.ca/fr/locations/courts>